



La Vie CGT en Territoires

Départements, Bassins d'emplois, Régions

n° 15 du 30 sept 2013

Edito

Amar LADRAA

Membre du Bureau Fédéral

Responsable du secteur Vie Syndicale



UN CONGRÈS OFFENSIF ET ESSENTIEL AUX METALLURGISTES

La préparation du 40e congrès de notre Fédération s'ouvre dans un contexte social marqué par des attentes très fortes en matière d'emploi, de salaire et de protection sociale... Un congrès qui devra apporter des réponses utiles à ce rassemblement des métallurgistes. Cette construction va nécessiter une multitude de rencontres et de débats dans la profession.

Forts de notre expérience des 1.000 AG lors du 39e congrès, nous proposons de reconduire le dispositif d'impulsion de visites des syndicats. La réussite de cette initiative dépendra essentiellement d'un travail commun, de la FD, de nos animations territoriales et de toute la CGT.

Ainsi, ces rencontres vont nous permettre de faire un état des lieux, d'affiner la connaissance de nos forces et de notre implantation en rapport au salariat. D'avoir une meilleure connaissance des aspirations et des revendications de l'ensemble des salariés. L'occasion également d'impulser une grande campagne de syndicalisation pour atteindre les 70.000 adhérents, de faire un bilan de nos activités et de réfléchir aux évolutions nécessaires de nos outils de proximité, que sont les USTM, CCM et REGIONS.

Nous proposons de fixer un plan de travail avec plusieurs étapes de préparation :

La première étape pourrait consister à mettre rapidement dans les mains de nos syndicats :

- Une adresse à nos adhérents, avec comme premier axe de travail, la bataille sur l'avenir industriel et l'enjeu de la syndicalisation des Ingénieurs, Cadres et Techniciens.

La seconde étape :

- Une proposition de désignation et de mandatement des délégués bien en amont du congrès.

Enfin, la dernière étape :

- Par la tenue d'A.G. de réunions d'informations ou de congrès de syndicats, en présence des délégués pour qu'ils soient véritablement porteurs de voix et de mandats.

Un Mandatement de proximité, retenu par le CEF. En effet, 85% des délégués actifs seraient des délégués directs, permettant ainsi d'aller vers plus de démocratie et de représentativité réelle des syndicats. 450 délégués directs émanant de 433 syndicats et 79 délégués groupés. La représentation des retraités serait de 42 délégués.

Par ailleurs, nous souhaitons avoir une participation au congrès qui tienne compte :

- de la diversité de nos filières,
- de notre force syndicale,
- du salariat de la métallurgie,
- de nos ambitions politiques, à savoir la participation de 30% de femmes, mais aussi des jeunes et des I.C.T.

Nous proposons également de mettre à disposition des régions un mandat issu des délégués groupés. Cette nouvelle disposition prend en compte l'évolution importante de l'activité dans les territoires et s'inscrit dans la continuité des congrès précédents. En effet, ils prévoyaient un élargissement de la recherche d'un délégué au niveau de la région en cas de défaillance dans le département concerné.

Au total, cela représente environ 571 délégués, et avec la participation du Conseil National, nous pourrions avoir un Congrès de plus de 1 000 participants.

Cette conception politique de mandatement est ambitieuse avec une représentation directe de syndicats. Nous aurons donc besoin d'un investissement fort de l'ensemble de nos animations territoriales pour contribuer à la préparation et à la désignation démocratique des délégués du 40e congrès prévu au Mans du 2 au 6 juin 2014.

| | | |
|---|---|------|
| S o m m a i r e | • Edito p1 | p1 |
| | • Activités dans les Territoires | |
| | • AG de rentrée du 28/08/2013 de l'USTM de la Loire | |
| | • AGEFIPH au service du mouvement syndical | p2-3 |
| | • Création de l'USTM de l'Yonne | |
| | • Visite des syndicats de la PACA du 23 au 25/10/2013 | |
| • Les Territoires | | |
| • Réunion des Régions du 19/09/2013 à Paris | | |
| • Point n° 1 sur l'Aide aux Départements | | p4-5 |
| • Agenda des Territoires | | |
| • Adhésions nouvelles | | |
| • Les négociations dans la branche - n° 2 | | p6 |
| • Les Assises de la Formation syndicale du 20/06/2013 | | |
| • Interviews | | |
| • Président de l'OPCAIM pour 2 ans | | p7 |
| • CC de la Rhône-Alpes, suite à l'AG du 28/06/2013 | | |
| • Préparation du 11 ^{ème} Congrès de l'Ufict | | |
| • Sigles et abréviations utilisés dans le journal | | p8 |
| • Point sur les CPREFP et CPRVAC | | |
| • Les camarades qui ont contribué à ce journal | | |

AG de rentrée du 28 août 2013 de l'USTM de la Loire



Frédéric SANCHEZ

Secrétaire Général Adjoint de la FTM

Secrétaire de l'USTM 42 - Loire

42 camarades, représentant 21 syndicats et sections syndicales, ont pris le temps de se réunir pour échanger et débattre de l'actualité économique et sociale, et pour préparer les différents temps forts de cette rentrée sociale, en l'occurrence la journée de mobilisation interprofessionnelle et unitaire du 10 septembre et le meeting confédéral du 9 septembre à la bourse du travail de Lyon.

Malgré une situation de l'emploi qui reste très dégradée sur notre département, et la poursuite des politiques d'austérité et de rigueur menées par le gouvernement, les militants ne sont ni résignés ni fatalistes.

Chacun-e est à la recherche de solutions et d'alternatives qui répondent à leurs exigences revendicatives en termes d'emploi, de sa-

laire, de conditions de travail, de retraite et de protection sociale.

L'emploi reste la première préoccupation pour une grande majorité des camarades. On sent une réelle volonté de travailler les solidarités et d'agir ensemble de manière beaucoup plus collective pour gagner en efficacité. Le besoin de construire des convergences entre donneurs d'ordres et sous-traitants, entre syndicats d'une même filière, d'un même bassin d'emploi fait partie des axes de travail que les camarades ont proposé de développer sur notre département.

Les conditions de travail en lien avec les questions de pénibilité, font partie également des sujets qui préoccupent de plus en plus les camarades. La proposition de tenir une journée

d'étude décentralisée sur le département, à partir des argumentaires travaillés par le Collectif Santé au Travail de la Fédération, a été retenue.

Les camarades partagent l'idée que pour gagner sur l'emploi, les conditions de travail, les retraites et relancer le pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires et la revalorisation des minima garantis conventionnels restent la pierre angulaire de nos exigences revendicatives.

Ils placent la réussite de la journée d'actions et de mobilisation du 10 septembre comme l'axe prioritaire de l'activité syndicale de cette rentrée sociale, et comme point de départ de la construction d'un rapport de forces durable pour gagner.

AGEFIPH un outil au service du mouvement syndical



Sylvain MARSAUD

Animateur régional IDF

Membre du CEF

Membre de la CPREFF IDF

Depuis des années, notre Fédération développe des conventions de partenariat avec l'Agefiph, notamment en IDF. Elles sont déployées, par notre OS, dans cinq régions (Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Midi-Py, La Réunion et l'IDF) sur vingt deux. Il nous reste du grain à moudre.

Ces conventions de partenariat définissent des objectifs concernant les problématiques du handicap au travail, (maintien et insertion dans l'emploi, formation professionnelle), avec un 1er volet, au travers d'un premier contact pour sensibiliser nos militants à cette problématique. Un accompagnement pour aider nos militants, par exemple, à rédiger un accord handicap entreprise et/ou lors des NAO/NOE à ce que cette thématique soit bien

notifiée lors de ces NAO...

2ème volet : nous organisons, en IDF, deux sessions de stage de cinq jours sur des thèmes ciblés sur le handicap au travail (Présentation de la convention aux stagiaires, Loi de 2005, DOETH, Inaptitudes au travail, Rôle du médecin du travail, MDPH-ex Cotorep, Rôle très important des IRP-CE/DP/CHSCT/DS). Des journées d'études viennent en complément des sessions, sur des sujets spécifiques comme les risques psychosociaux...

Pour conclure, cette activité militante doit servir aussi à travailler la syndicalisation, puisque nos chargés de mission vont rencontrer nos bases. Ce doit être aussi un moment d'échanges pour construire le rapport de forces au travers de la vie syndicale.

Début septembre, le Collectif Métallurgie T&H IDF a mis en place une « sacoche syndicalisation » contenant tout le matériel du parfait militant de terrain : fascicules de la FD sur la syndicalisation, vie syndicale, formation syndicale, documentation Agefiph et du Collectif TH IDF, cartes d'adhésion pluriannuelles (5)... Nos référents seront chargés, en même temps que la sensibilisation et l'accompagnement du handicap au travail, de sensibiliser et d'accompagner sur la Vie Syndicale. C'est donc un challenge intéressant qui va forcément faire progresser nos forces syndicales en région, créant une dynamique au niveau fédéral...



Création de l'USTM de l'Yonne - 89



Laurent ROUSSEL

Animateur régional Bourgogne
Membre du CEF
Membre des CPREFF et CPRVAC Bourgogne

Début septembre les camarades de la Métallurgie du département de l'Yonne (89), réunis en AG à La Roche Migennes, ont décidé à l'unanimité des présents de se doter d'une USTM.

Il s'agit d'ailleurs de la 70^{ème} recensée par la Fédération sur l'ensemble du territoire national et de la 2^{ème} pour la Région Bourgogne, après celle de Saône & Loire.

Cette décision est le fruit d'une longue réflexion collective des syndicats. Elle est aussi le prolongement naturel de l'activité du collectif métallurgie existant, et surtout de l'expérience tirée de son fonctionnement durant ces dernières années.

Lors des précédentes réunions du collectif Métallurgie, les questions d'une organisation plus efficace, plus proche des syndicats, fédé-

rant les métallurgistes et permettant l'ancrage dans le territoire avaient été posées. De même que le besoin de pouvoir se doter d'une structure syndicale reconnue, permettant encore d'améliorer le fonctionnement démocratique.

Il devenait évident à tous qu'une étape, qu'une marche supplémentaire, devait être franchie. Dans le même temps, les camarades souhaitaient pouvoir se doter d'un outil leur permettant au quotidien de :

- Mieux connaître la réalité de la profession dans le département, notamment la connaissance des acquis existants et des accords appliqués dans les entreprises,
- Multiplier les échanges d'expériences entre les syndicats métallurgistes CGT, mais aussi avec ceux des autres branches de l'industrie,

- Renforcer la syndicalisation, là où la CGT est déjà présente, la proposer là où elle ne l'est pas encore,
- Mutualiser les forces et les moyens existants,
- Mieux s'organiser face au patronat local et appréhender les négociations paritaires sur la Convention Collective de façon plus structurée et efficace face à l'UIMM.

La création de cette Union Syndicale devrait également leur permettre de pouvoir se doter de moyens financiers et matériels.

Les statuts sont en cours de dépôt, et la 1^{ère} réunion officielle de l'USTM du 89 devrait se tenir le 7 octobre prochain.

Visite des syndicats de la PACA du 23 au 25 octobre 2013



Bernard MATTIO

Animateur régional PACA
Membre de la CPREFF PACA

Notre dernier collectif métallurgie PACA du 27 juin 2013 a mis l'accent sur le besoin d'un renforcement de notre activité en territoires.

Il est un lieu d'élaboration de stratégies économiques et sociales, concernant l'emploi, les conditions de travail, la formation, etc... un lieu d'intervention incontournable pour les organisations syndicales.

Face à cet enjeu, nombreux sont les syndicats qui ne trouvent pas l'utilité d'une animation régionale métaux en PACA.

Nous avons besoin de pousser la réflexion, d'échanger et débattre sur les idées, sur les problèmes rencontrés et relever le défi de faire prendre conscience à l'ensemble des syndicats, l'importance d'une animation par un collectif bien structuré, bien organisé.

Aussi, nous avons pris la décision de rencontrer les syndicats, afin de créer un meilleur ancrage et un véritable ciment revendicatif, en lien avec l'Interpro, les UD et le Comité Régional.

Nous avons ciblé, dans un premier temps, les syndicats qui peuvent structurer et aider dans l'animation régionale, à partir des thèmes qu'ils souhaitent aborder.

- **Le 23 octobre**
Arcelor Fos (matin).
Thème : L'avenir des outils industriels de la sidérurgie.
Ascometal Fos et les Sous-Traitants du Golfe de Fos (après-midi).
Thème à définir.

- **Le 24 octobre**
Eurocopter (matin).
Thèmes : Le salariat ICT et Intérimaire, la représentativité.
Sous-traitants des UL de Berre l'Etang et de Vitrolles (après-midi) thème à définir.
- **Le 25 octobre**
Les Syndiqués Métaux du Vaucluse : La métallurgie dans le département.

Les rencontres avec les Syndicats du Var et des Alpes Maritimes sont programmées pour le 1^{er} trimestre 2014. Suite à celles-ci, nous organiserons notre 3^{ème} conférence régionale, avant le 40^{ème} congrès Fédéral, afin de renouveler un collectif métaux PACA, sur des bases définies lors de ces rencontres, ainsi que la nomination d'un nouvel animateur de ce collectif.

Réunion des régions du 19 septembre 2013 à Paris



Alain HEBERT

Conseiller Fédéral en charge de l'Animation des Territoires
 Animateur du Collectif Mécanic Vallée
 Animateur du CCM 12/46

Moment important dans la vie de l'Animation Fédérale en Territoires.

Ce désormais rendez-vous annuel de nos régionaux, avait cette année la particularité de se situer à moins d'un an du 40^{ème} congrès, qui aura lieu du 2 au 6 juin 2014 au Mans.

La richesse de nos débats a validé l'analyse et les pistes de travail proposées dans le rapport d'introduction.

Ancrer notre activité revendicative en Territoires

Pérenniser et amplifier notre activité en Territoires.

Un dispositif fédéral à la hauteur de nos ambitions.

Vie syndicale ; renforcer la CGT dans les garages et services de l'auto dans toutes nos régions.

- Mener une campagne nationale pour des conventions collectives régionales,
- Reconquérir l'emploi industriel : projets revendicatifs alternatifs, filières, donneurs d'ordres et sous-traitants,
- Investir et agir CGT dans le dialogue social.
- Conférences régionales : renouveler leur contenu,
- Renforcer le lien interpro,
- USTM : Couvrir tous les Territoires,
- Construire de vrais collectifs d'animation,
- Mener une politique de formation décentralisée.
- Si nous choisissons au Congrès de poursuivre, nous aurons à construire une Animation Fédérale à la hauteur de nos ambitions :
 - Un pôle Territoires, lieu de croisement et de décloisonnement de notre activité, disposant d'un collectif renforcé
- L'investissement des membres du CEF dans la vie de leurs animations territoriales représente un atout pour aider au développement de notre activité de proximité.
- 420 000 salariés répartis dans toutes nos régions. Moins de 2 000 syndiqués ; c'est un enjeu majeur pour renforcer notre organisation.
- En lien avec le collectif des services de l'auto, nous proposons d'organiser une campagne de renforcement dans ce champ professionnel



Alain GARNIER

Membre du Collectif
 « Aides aux Départements »

Point n° 01

Aide aux départements

14 560 € versés

| DPT | STRUCTURE | DATE DE LA DEMANDE | MONTANT DEMANDE | MONTANT VERSE | LE |
|----------------|-----------|--------------------|--------------------|-----------------|------------|
| 14 | USTM | mai 2013 | 412,94 € | 500 € | mai 2013 |
| 51 | USTM | mars 2013 | 1 710 € | 1 710 € | avril 2013 |
| 55 | COLL | juin 2013 | 1 850 € | 1 850 € | oct 2013 |
| 68 | USTM | sept 2013 | 4 000 € | 4 000 € | oct 2013 |
| 85 | USTM | avril 2013 | 9 370 € | 3 000 € | mai 2013 |
| Mécanic Vallée | | avril 2013 | 3 000 € | 3 500 € | mai 2013 |
| TOTAL | | | 20 342,94 € | 14 560 € | |



L'AGENDA 2013/2014



| Réunions des Territoires | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| • CPREFP/CPRVAC/Régions/Collectif | mercredi 16 octobre à Montreuil |
| • Stages des Territoires à Courcelle | du 25 au 29 novembre 2013 |
| | du 20 au 24 janvier 2014 |
| | du 01 au 05 décembre 2014 |
| Conférences régionales | |
| • Région Normandie | jeudi 10 octobre 2013 à Dives S/Mer |
| • Région Pays de La Loire | mardi 5 novembre 2013 à Angers |
| • Région Bourgogne | jeudi 21 novembre 2013 à Dijon |
| • Région Centre | jeudi 21 novembre 2013 à Tours |
| • Région Languedoc-Roussillon | mardi 03 décembre 2013 |
| • Région Aquitaine | mercredi 11 décembre 2013 |
| • Région Poitou-Charentes | jeudi 13 février 2014 |
| • Région Limousin | jeudi 20 et vendredi 21 mars 2014 |
| • Région Picardie | 1er semestre 2014 |

**STAGES
des
TERRITOIRES
2014
à
Courcelle**

**9 places
disponibles
du 20 au 24 janv**

**12 places
disponibles
du 01 au 05 dec**

NE TARDEZ PAS!

Retrouvez toutes les informations des Territoires sur le site fédéral : <http://www.ftm.cgt.fr>
 Rubrique : La Métallurgie dans les Territoires

La Vie Syndicale - Adhésions nouvelles au 30 septembre 2013

| | |
|------------------------------|--|
| Nbre de Départements : 61 | Nbre total d'Adhésions 2 741 <i>dont</i> 38 femmes 15 jeunes |
| Nbre de Syndicats : 555 | |
| Nbre de Bases Nouvelles : 17 | |
| Nbre d'OE : 2 176 | |
| Nbre de Techniciens : 260 | |
| Nbre d'IC : 103 | |
| Nbre d'UFR : 202 | |





Boris PLAZZI

Membre du Bureau Fédéral
Responsable du pôle Revendicatif

Avant la trêve estivale, **la négociation sur le contrat de génération s'est conclue par un accord que la FTM CGT a décidé de ne pas signer pour 3 raisons essentielles :**

- Il y a absence d'actes volontaristes de la part de l'UIMM à recruter en CDI des jeunes pour permettre le renouvellement naturel du salariat et le développement industriel de la branche.
- La transmission des savoirs par les seniors n'est pas assurée dans de bonnes conditions aux plus jeunes. Il n'existe, par exemple, aucune reconnaissance salariale ou de promotion pour les référents chargés de former, ni de temps nécessaire pour réaliser ce travail.
- Enfin, l'UIMM conserve sa position dogmatique de ne pas réparer les situations

de pénibilité au travail avec, comme le proposait la CGT, des départs anticipés pour les salariés concernés.

Il semblerait que globalement, à part quelques exceptions, le patronat dans les entreprises de la métallurgie adopte le même comportement que l'UIMM, dans le cadre des négociations déjà ouvertes dans les groupes...

L'intervention des salariés, pour peser dans les négociations et gagner des droits nouveaux, est absolument indispensable.

Depuis la rentrée, une autre négociation est en cours en plus de celle sur le thème de la complémentaire frais de santé ; il s'agit de celle sur les salariés en situation de handicap.

Pour la FTM CGT, il est urgent de mettre fin à des pratiques patronales d'un autre temps.

En effet, l'organisation du travail, notamment

dans la Métallurgie, abîme parfois de manière irréversible les salariés. Il s'agit donc de stopper immédiatement l'aggravation des conditions de travail si l'on veut arrêter de mutiler les salariés.

Ensuite, le patronat a la responsabilité sociale de créer les conditions d'intégration durable dans les entreprises des salariés en situation de handicap et pour cela les postes de travail doivent être adaptés.

La carrière professionnelle de tous les salariés doit être reconnue au fur et à mesure par l'augmentation des salaires et des qualifications.

Ces premiers éléments seront portés lors des négociations dans la branche. La délégation de la FTM-CGT sera composée de Martine ELIE, Jean-Claude MALTRAVERSI, Sylvain MARSAUD, Serge JOURNOUD, Christine BRESSON et Boris PLAZZI.

La formation syndicale

Retour sur les Assises de la Formation Syndicale Métallurgie – 20 juin 2013



Christine CIOL

Membre du Bureau Fédéral
Responsable du pôle Formation Syndicale



3 mois se sont écoulés depuis la tenue de nos premières Assises Nationales de la Formation Syndicale. Malgré des conditions climatiques peu favorables, une centaine de camarades se sont réunis à Montreuil le 20 juin dernier pour débattre de formation syndicale.

Le pari était audacieux : parler de formation syndicale alors que les lois régressives se bousculent, cela ne coulait pas de source.

Et pourtant, la formation syndicale est un outil essentiel pour aller vers une syndicalisation de masse, pour le rassemblement des salariés autour de leurs revendications.

Ces Assises ont été un grand moment de débat et de réflexion collective.

Les interventions des camarades ont été claires :

oui, la formation syndicale est essentielle pour améliorer notre qualité de vie syndicale, et non, elle n'est pas déconnectée de l'actualité dans les entreprises.

Le syndiqué, la priorité de notre organisation : cela a été affirmé et réaffirmé par les camarades tout au long de cette journée.

La formation syndicale comme outil pour aller à la syndicalisation, pour lutter contre la volonté patronale de nous enfermer dans un syndicalisme de délégation.

La formation syndicale pour améliorer notre qualité de vie syndicale, pour construire des luttes gagnantes.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le pôle Formation Syndicale de la Confédération, qui a salué notre initiative. Autres participants particulièrement appréciés, des camarades de la Fédération de la

Construction qui ont annoncé déjà réfléchir à l'organisation de leurs propres Assises de la Formation Syndicale !

A l'issue de ces Assises, des décisions importantes ont été prises :

- Organiser des Assises départementales et/ou régionales, ouvertes aux syndiqués de l'interprofessionnel
- Impulser une campagne revendicative pour obtenir l'amélioration des droits à la Formation Syndicale

Le pari des Assises est gagné, mais le travail ne fait que commencer... Nos Assises régionales seront un pas important vers une meilleure prise en compte de la formation syndicale, pour des luttes gagnantes !



Claude VEN

Conseiller Fédéral

Responsable du pôle Formation Professionnelle

Cela fait 6 mois que tu as pris le mandat de la présidence. Quelle est ton appréciation ?

Cette première dans la Métallurgie est le fruit d'un long travail mené collectivement, pour faire la démonstration de nos compétences et notre maîtrise des dossiers (prérequis qui n'étaient bien sûr pas exigés pour les autres). L'opposition a fait place à de la réticence et de la méfiance. Mais de mauvaises habitudes ont été rectifiées. « Le président ne siège plus dans les rangs de l'UIMM », motif d'interrogation sur son indépendance, mais en bout de table. Nous organisons pour le collège salarié des réunions préparatoires, pratique systématique à l'UIMM, bien qu'elles ne suscitent pas encore l'enthousiasme. Nous sommes devenus incontournables pour de nombreux dossiers, et là où il fallait parfois s'imposer pour prendre la parole, il nous arrive d'exercer les arbitrages. C'est nouveau pour nous : présider dans le respect du paritarisme, sans abandonner notre identité CGT.

Président de l'OPCAIM pour 2 ans

Comment vois-tu l'évolution ?

L'enjeu est de poser en permanence les questions de fond, mettre en avant les réalités concrètes des salariés, revenir sans cesse aux objectifs fondamentaux : le développement des compétences, le maintien et l'insertion dans l'emploi. C'est le seul moyen pour s'opposer aux effets d'aubaines et aux politiques d'affichage. Les ADEFIM, constructions patronales sur les territoires et leur régionalisation sont l'objet régulier de questionnements et d'interpellations. La DGEFP, elle aussi, semble s'interroger sur ces curieux outils de proximité. Faire évoluer ces structures est un des objectifs que nous nous sommes fixés. L'argumentation CGT, nourrie du vécu des camarades des CPREFP, solide et sans cesse répétée, les débats contradictoires qui s'engagent permettent à la présidence de faire apparaître les contradictions et la nécessité de changement. C'est par notre volonté d'accéder aux responsabilités et de les assumer pleinement que nous pouvons gagner en crédibilité et en efficacité.



Bernard GRAND

Animateur régional Rhône-Alpes

Votre région a organisé une journée d'étude sur CC. Pourquoi et comment ?

Dans une période où les salariés sont confrontés au chômage, aux suppressions d'emplois, aux accords de compétitivité, etc. on a du mal à rassembler, à éviter le repli sur soi.

Notre projet de convention collective régionale tombe à pic pour donner des perspectives avec des objectifs revendicatifs, des repères collectifs, mais aussi notre projet a également une démarche avec, comme fil rouge, rassembler, fédérer, unir contre les mises en concurrence des salariés entre eux.

Convention collective de la Rhône-Alpes, suite à l'AG du 28 juin 2013

Quelles suites comptez-vous donner ?

Pour que chaque syndiqué s'approprie ce projet de convention collective régionale, nous allons la donner à chacun sous forme de livret. Nous proposons que les 8 USTM organisent une assemblée des syndiqués pour que chacune donne son point de vue.

Puis un tract régional pour l'ensemble des métallos pour faire connaître et partager notre projet.

Enfin nous fixons comme objectif d'organiser une initiative d'action pour populariser, pour extérioriser notre projet.

Nous imaginons, le faire autour des NAO, pour mettre en évidence notre proposition de grilles de salaires.



Antoine MARCHESE

Membre de la CE UFICT

Membre du Collectif Territoires

Le 11^{ème} congrès de l'UFICT se prépare. Peux-tu nous expliquer le choix de votre slogan « se réapproprier le travail ».

Les effets de la mondialisation, de la désindustrialisation chronique en France et en Europe, la financiarisation à outrance font qu'aujourd'hui les techniciens, et encore plus les ingénieurs et cadres ont de plus en plus de mal à se retrouver dans les nouvelles organisations du travail qui sont imposées, voire qu'ils doivent eux-mêmes élaborer pour d'autres salariés, ouvriers, intérimaires ou sous-traitants. Les débats du 11^{ème} congrès mettront en exergue ces aspects et le besoin de se réapproprier le travail et de trouver des solutions collectives, afin de retrouver des conditions de travail conciliant vie professionnelle et personnelle.

Préparation du 11^{ème} Congrès de l'UFICT du 17 au 19 décembre 2013 à Metz

Comment dans nos territoires préparer la réussite de ce congrès ?

Pour la réussite du congrès, la CE de l'UFICT a fixé des objectifs pour les mandatements permettant une participation très élargie au sein des différents syndicats. Le principal objectif de ce congrès, à partir des débats sur l'analyse du changement du salariat, des évolutions des entreprises, des nouvelles organisations de travail constatées aujourd'hui, sera de donner à tous les syndicats de la métallurgie des nouvelles orientations, de nouveaux outils permettant la syndicalisation des ICT, afin d'avoir un meilleur rapport de forces pour porter de nouvelles revendications et gagner de meilleures garanties sociales pour tous les salariés.

Sigles et abréviations utilisés dans le journal

ADEFIM : Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie

AG : Assemblée(s) générale(s)

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées

BPI : Banque Publique d'Investissement

CC : Convention Collective

CCR : Convention Collective Régionale

CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

CIE : Comité Inter Entreprise

COFIL : Comité de pilotage

CPNE : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi

CPREFP : Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

CPRVAC : Commission Paritaire Régionale de Validation des Accords Collectifs

DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DO : Donneur(s) d'ordres

DOETH : Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

EIV : Etablissements Industriels Voie

FSE : Fonds Social Européen

IDF : Ile-de-France

IRP : Institution Représentative du Personnel

JE : Journée(s) d'Etude(s)

M€ : Million d'€uros

Md€ : Milliard d'€uros

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

OPCAIM : Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries de la Métallurgie

OS : Organisation syndicale

PME : Petite et moyenne entreprise

RVI : Renault Trucks Véhicule Industriel

ST : Sous-traitant(s)

TH : Travail et Handicap

TPE : Très petite(s) entreprise(s)

USTM : Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie

Prochaines réunions des Commissions Paritaires

| CPREFP | | CPRVAC | |
|------------------|-------------|---------------|-------------|
| Limousin | 10 octobre | Auvergne | 25 octobre |
| Franche-Comté | 22 octobre | | 9 décembre |
| Pays de La Loire | 25 octobre | Midi-Pyrénées | 18 octobre |
| Rhône-Alpes | | | 13 décembre |
| Centre | 26 novembre | | |
| PACA | 2 décembre | | |
| Aquitaine | 3 décembre | | |
| Bretagne | | | |
| Bourgogne | 4 décembre | | |



Les Camarades qui ont contribué à ce journal

| | | |
|------------------|----------------|-----------------------------|
| HEBERT Alain | 06 78 71 39 37 | alain.hebert4@wanadoo.fr |
| SANCHEZ Frédéric | 01 55 82 85 92 | frederic.sanchez@ftm-cgt.fr |
| CIOL Christine | 06 33 31 79 18 | christine.ciol@ftm-cgt.fr |
| GARNIER Alain | 06 84 10 50 88 | ustm72@orange.fr |
| GRAND Bernard | 06 07 60 81 46 | cgtmetauxra@wanadoo.fr |
| LADRAA Amar | 06 80 10 36 79 | amar.ladraa11@orange.fr |
| MARCHESE Antoine | 06 66 16 14 60 | ustm06cgt@gmail.com |
| MARSAUD Sylvain | 06 62 48 75 41 | s.marsaud@metaux-cgtidf.fr |
| MATTIO Bernard | 06 72 89 67 10 | bernard.mattio@orange.fr |
| PLAZZI Boris | 01 55 82 86 34 | boris.plazzi@ftm-cgt.fr |
| ROUSSEL Laurent | 06 03 03 57 74 | laurent-r@orange.fr |
| VEN Claude | 01 55 82 86 38 | claud.ven@ftm-cgt.fr |

Le Journal des Territoires

Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Case 433
263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

☎ : 01 55 82 86 26

☎ : 01 55 82 86 53



<http://www.ftm-cgt.fr>

Rubrique : La Métallurgie dans les Territoires

@ : territoires@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : A.Hébert

Maquette : V.Mickno-Simon